

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF CENTRE SOCIAL ESCAL

Conseil d'Administration
Séance du 02 octobre 2025 à 18 h 30

Délibération n°2025/10/03

Date de la convocation	25 septembre 2025
Nombre de membres en exercice	25
Nombre de membres présents	17
Nombre de membres avec voix délibérative en exercice	20
Nombre de membres avec voix délibérative présents	14
Nombre de membres avec voix délibérative absents et représentés	6
Nombre de membres avec voix délibérative absents non représentés	0
Nombre de membres sans voix délibérative présents	3
Nombre de membres sans voix délibérative absents non représentés	2

Membres avec voix délibérative présents :

Collège des élus :

Mesdames Frédérique CONDET, Florence LIMONES, Margit LORBLANCHET et Patricia POUBLANC ;
Messieurs Frédéric COURRENT, Eric PEREDES et Georges VIERNE ;

Collège des familles et associations :

Mesdames Caroline ALLARY, Chantal BOURNETON, Marlène JAFFIOL, Céline ROSZCZKA et Monique SAEZ ;
Messieurs Alain BLASCO et Antoine GIL ;

Collège de personnes publiques qualifiées :

Poste vacant

Membres sans voix délibérative présents :

Madame Isabelle LAFORGUE (Mairie de Cabrières)
Messieurs Richard ARNAUD (Mairie de Bezouze) et Christophe ZARAGOZA (Mairie de Lédénon)

Membres avec voix délibérative absents, excusés et représentés :

Collège des élus :

Mesdames Laïla ACHKAR (pouvoir à Patricia POUBLANC) et Audrey RANC (pouvoir à Frédéric COURRENT) ;
Messieurs Denis CANTIER (pouvoir à Eric PEREDES) et Rémi NICOLAS (pouvoir à Frédérique CONDET) ;

Collège des familles et associations :

Mesdames Christine DEMAY (pouvoir à Chantal BOURNETON) et Stéphanie ROY (pouvoir à Marlène JAFFIOL)

Membres avec voix délibérative absents, excusés et représentés :

Monsieur Benoît CHERMANE (CAF du Gard)
Monsieur PLUVINAGE et Madame BOSLAK (Education Nationale)

Secrétaire de séance : M. Frédéric COURRENT

Le Conseil d'Administration régulièrement constitué,

Appel à Projet CARSAT - Bienvenue à la Retraite

Rapportrice : Frédérique CONDET

1. Aspects juridiques

VU les circulaires de la CNAF du 20 juin 2012 et du 16 mars 2016 relatives à l'animation de la vie sociale ;

VU les statuts de l'Etablissement Public Administratif « Centre Social ESCAL » approuvés par délibération n°2024/06/01 du Conseil Municipal de Marguerittes du 5 juin 2024, modifiés le 22 juillet 2025 et notamment leurs articles 3 et 8 ;

VU l'appel à Projet CARSAT « Ateliers Bienvenue à la Retraite ».

2. Eléments de contexte

Aujourd'hui, le passage à la retraite représente une transition majeure de la vie. Il peut être perçu pour certains comme un moment de rupture, pour d'autres, une délivrance, pour d'autres encore, c'est la conclusion évidente et sereine d'un travail bien accompli. Pour tous, il s'agit un moment sensible qu'il convient de préparer avec un peu d'anticipation, impliquant une modification importante des droits sociaux, du statut, des ressources, ainsi qu'une transformation de l'être dans son identité.

Pour accompagner les prés retraités et nouveaux retraités dans cette étape de la vie qui peut générer de nombreuses interrogations, il est important de les rassurer, les informer sur l'accès à l'ensemble de leurs droits, leur donner les moyens de vivre en bonne santé et autonomes le plus longtemps possible, de faire émerger chez eux de nouvelles idées, de renforcer leur pouvoir d'agir.

Pour répondre à ces enjeux, la Carsat Languedoc-Roussillon lance un appel à projets visant à accompagner le passage à la retraite, favoriser un vieillissement actif en santé et déployer en 2026 l'offre « Bienvenue à la retraite » de l'Assurance Retraite sur l'ensemble du territoire.

Les ateliers « Bienvenue à la retraite » s'adressent :

- ✓ Aux futurs retraités à partir de 2 ans avant l'âge de départ à la retraite, actifs identifiés comme fragiles, mais aussi inactifs sans emploi en lien avec France Travail ou bénéficiant des minimas sociaux, en invalidité, reconnus inaptes dans leur travail, etc...
- ✓ Aux nouveaux retraités, nouvellement partis à la retraite depuis moins de 2 ans, autonomes (GIR 5, 6), en priorité ceux vivant à domicile (y compris en résidence autonomie, petite unité de vie) et les publics en situation d'isolement social et géographique.

3. Décisions

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le dépôt d'une demande de soutien financier auprès de la CARSAT, pour l'exercice 2026 ;

Article 2 : **autorise** le Président à signer tout document permettant l'exécution de cette délibération,

4. Annexe

- ✓ Appel à Projet CARSAT - Bienvenue à la Retraite

Le Secrétaire de séance

Frédéric COURRENT

La Présidente de Séance

Frédérique CONDET

1^{ère} Vice-présidente du Centre Social ESCAL (Gard)

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ce texte.

Délais et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES (16 avenue Feuchères - 30941 NÎMES cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Remi NICOLAS

Président du Centre Social ESCAL (Gard)